

La classe dite des "employés"

Autor(en): **Lasserre, Claude**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales**

Band (Jahr): **4 (1946)**

Heft 4

PDF erstellt am: **19.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-132304>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Documents

La classe dite des «employés»¹

par CLAUDE LASSERRE

docteur en droit, licencié ès sciences économiques et commerciales

I

En 1900, un million et demi de personnes exerçaient en Suisse une activité économique. Sur ce nombre 86 % participaient à la production proprement dite. Les 14 autres pour cent travaillaient dans les banques, les assurances les administrations publiques et l'hôtellerie ou exerçaient une profession libérale. Trente ans plus tard le groupe des producteurs ne représentait plus que 78 % de l'ensemble. Pour rétablir la proportion première il eût donc fallu, en 1930, arracher quelque 165.000 personnes à leur bureau et leur mettre un outil entre les mains.

Ces quelques chiffres révèlent mieux que toute description combien la physionomie de l'économie suisse s'est modifiée depuis le début du siècle. Ils traduisent une élévation considérable du niveau de vie, puisqu'ils indiquent pour les éléments qui gravitent autour de la production de richesses matérielles, un accroissement de près de 10 pour cent.

Ces données sont malheureusement peu nuancées. Elles permettent certes de se faire une idée de la transformation subie. Mais des renseignements beaucoup plus détaillés sont nécessaires à qui désire connaître la signification de ce changement et les branches où il est le plus marqué.

On se tromperait même fort en déduisant de ces chiffres que le peuple suisse en est arrivé à ce degré de décadence où les métiers manuels sont méprisés et où seule l'activité purement cérébrale exerce quelque attrait. En effet, la diminution du groupe des producteurs proprement dits provient essentiellement de la dépopulation des campagnes où la machine remplace chaque

¹ Indication des sources:

Annuaire statistique de la Suisse.

Recensement fédéral des entreprises du 24 août 1939 (en particulier le volume IV : *Commentaires analytiques*, surtout dans sa rédaction allemande plus complète : *Textband*).

Statistique des fabriques (en particulier celle de 1944 parue en juillet 1946, car elle constitue le document le plus récent ayant quelques détails utiles pour la présente étude).

² *Handbuch der schweizerischen Volkswirtschaft* (1939).

jour de nouveaux bras. Et le second groupe s'est accru surtout par suite du développement des banques et des assurances, auxiliaires indispensables de tout appareil économique à grand rendement. Enfin, contrairement aux apparences, le personnel des industries continue à représenter le même pourcentage de toutes les « personnes actives » qu'en 1900.

Chacun sait pourtant que le nombre de ceux qui tiennent un outil ou conduisent une machine occupe toujours moins de place dans notre pays. L'effectif de ces « producteurs directs » croît en effet beaucoup moins vite que celui des autres groupes professionnels. C'est ainsi que, d'après une publication privée ¹, les employés auraient passé de 216.000 en 1910 à 326.000 lors du recensement de 1930. C'est-à-dire que vingt ans après avoir compté 12 % de la population « active », la classe dite des « employés » en aurait englobé 17 %. Et les résultats déjà partiellement connus du recensement de 1941 laissent prévoir une nouvelle augmentation du contingent des employés. Ce fait n'a d'ailleurs rien de surprenant, la guerre ayant fortement accru les charges sociales et administratives des entreprises.

Malheureusement les statistiques officielles ne permettent pas d'établir avec précision les chiffres de cette sorte ², du moins pas pour l'ensemble du pays. Des données n'ont été publiées avec suffisamment de détails que pour des secteurs limités de l'économie suisse. C'est de ces renseignements fragmentaires qu'on doit donc se contenter.

II

La Confédération a publié les résultats de plusieurs enquêtes spéciales. Parmi elles, le recensement des entreprises est certainement celui qui embrasse le domaine le plus vaste. Cette enquête a déjà été effectuée à trois reprises. Elle porta chaque fois sur un million de travailleurs environ, c'est-à-dire sur quelque 60 % de tous ceux qui exercent une activité lucrative en Suisse. Seuls en ont été exceptés les agriculteurs, les membres des professions libérales, le personnel de maison, les fonctionnaires et les journaliers.

En 1905, lors du premier dénombrement, la Suisse était en plein développement et une euphorie économique générale réduisait le chômage à un chiffre insignifiant. Le recensement de 1929 fut, lui aussi, effectué en un moment de très haute conjoncture, caractérisé par un emploi presque complet de la main-d'œuvre. En 1939 enfin les conditions étaient semblables : le souvenir de la crise s'effaçait définitivement et la reprise économique battait son plein. Sans doute l'effectif des chômeurs était encore appréciable, mais il tombait déjà en dessous du niveau le plus bas qu'on eût enregistré depuis huit années.

On voit donc que les trois recensements sont comparables dans leurs lignes générales. Certes les résultats du dénombrement de 1939 sont d'environ un pour cent inférieurs à ce qu'ils devraient être, puisque le chômage sévissait encore à cette époque. Toutefois cette différence avec les deux enquêtes précédentes est compensée par le fait que, en 1939, les opérations furent menées

¹ *Handbuch der schweizerischen Volkswirtschaft (1939)*.

² En procédant au même calcul que le collaborateur du *Handbuch* nous avons trouvé 16 % d'employés en 1910 et 22 % en 1930, au lieu de 12 puis 17 % !

de façon plus complète qu'auparavant. Le nombre des travailleurs qui échappèrent à la vigilance des agents recenseurs fut donc moins grand qu'en 1905 et 1929 ¹.

III

Comparons les recensements de 1905, 1929 et 1939 en distinguant trois catégories :

1. les dirigeants (propriétaires actifs, gérants, directeurs, etc.) ;
2. les employés (employés et apprentis de commerce, personnel technique, auxiliaires, etc., c'est-à-dire en somme tous ceux qui ne sont ni dirigeants ni ouvriers) ;
3. les ouvriers (ouvriers qualifiés, non qualifiés et apprentis).

D'autre part, divisons notre tableau en trois rubriques.

A. nous indiquerons d'abord en chiffres absolus la force de chacun des trois contingents ;

B. puis nous reprendrons cette triple division pour établir comment se répartissent 1000 personnes recensées ;

C. dans cette troisième rubrique nous examinerons, pour elles-mêmes, chacune des colonnes 1, 2, et 3 de la rubrique B. Au moyen d'un nombre-indice nous montrerons ainsi comment l'importance des dirigeants, des employés ou des ouvriers a variés de 1905 à 1929 et de 1929 à 1939. Pour faciliter la comparaison, c'est le recensement intermédiaire qui servira de base 100 à cet indice ².

I	Personnes employées dans toutes les exploitations recensées											Evolution du nombre des exploitations recensées
	A. Nombres absolus				B. Pour mille personnes recensées				C. Evolution de l'importance de chaque catégorie telle qu'elle figure sous la rubrique B.			
Année	TOTAL	1. Dirigeants	2. Employés	3. Ouvriers	TOTAL	1. Dirigeants	2. Em-ployés	3. Ouvriers	Nombre-indice			Nombre-indice
									1. Dirigeants	2. Em-ployés	3. Ou-riers	
1905	867.731	202.509	76.716	588.506	1000	233	88	679	125	58	102	102
1929	1.198.214	225.215	180.910	792.089	1000	188	151	661	100	100	100	100
1939	1.229.296	262.573	230.884	735.839	1000	213	188	599	113	124	90	113

¹ Au reste, ces quelques disparités sont sans importance pour les observations que nous ferons. Nos calculs ne sont en effet pas directement liés à l'ampleur du recensement, car ils reposent exclusivement sur des nombres relatifs et des pourcentages calculés séparément pour chacun des dénombrements.

² A titre d'information, le nombre des exploitations recensées aux trois époques figure également sous forme d'indice. Ainsi les indications fournies sous la rubrique C peuvent être appréciées plus aisément.

Sous B, ces chiffres révèlent que, si l'on avait pris au hasard en 1905, 100 personnes travaillant dans le secteur recensé, on aurait trouvé 23 dirigeants, 9 employés ou techniciens et 68 ouvriers. Pour celui qui renouvelle cette opération en 1939 notre statistique fait voir que l'entreprise type occupant une centaine de personnes comprend alors 2 dirigeants et 8 ouvriers de moins qu'en 1905. De son côté, le personnel auxiliaire a passé de 9 à 19 unités.

L'examen comparatif des trois recensements, sous la rubrique C, révèle en outre que l'importance du contingent ouvrier a surtout décru à partir de 1929. Quant aux employés, ils auraient probablement occupé une place toujours plus large si un grand nombre d'entre eux n'avaient créé des entreprises nouvelles et passé ainsi dans la catégorie des dirigeants. Au grand mouvement de concentration industrielle qui caractérisa les trente premières années du siècle a en effet succédé une certaine tendance à la création d'exploitations de faible ampleur et très spécialisées.

Mais ces chiffres sont trop généraux pour nous suffire. Ils indiquent, certes, que le nombre des producteurs proprement dits décroît sans cesse et que les travaux auxiliaires de la production exigent toujours plus de savants, de techniciens et de dactylos. En revanche, ils ne permettent pas d'affirmer qu'une telle transformation est intervenue dans chaque branche de l'économie suisse.

Les 150.000 nouveaux employés recrutés depuis 1905 appartiennent peut-être à des entreprises non productives (banques, assurances, commerce, laboratoires de recherche, etc.). Rien ne prouve que les exploitations destinées à la production proprement dite subissent, elles aussi, une réduction dans l'importance de leur contingent d'ouvriers.

IV

Examinons donc spécialement les entreprises qui se consacrent à la production de biens matériels en éliminant de notre premier tableau toutes les branches qui méritent l'épithète de « auxiliaires de la production ». Seules resteront alors celles que les statisticiens nomment « industrie et métiers » et « construction ». Elles comprennent encore les deux tiers de l'effectif total recensé et font l'objet de notre deuxième tableau :

II	Personnes employées dans l'industrie et les métiers et dans la construction											Evolution du nombre des exploitations recensées
	A. Nombres absolus				B. Pour mille personnes recensées				C. Evolution de l'importance de chaque catégorie telle qu'elle figure sous la rubrique B			
Année	Total	1. Dirigeants	2. Employés	3. Ouvriers	TOTAL	1. Diri- geants	2. Em- ployés	3. Ou- vriers	Nombre-indices			Nombre-indices
									1. Diri- geants	2. Em- ployés	3. Ou- vriers	
1905	591.468	118.602	30.366	442.500	1000	200	51	749	147	67	94	116
1929	776.874	106.662	59.720	610.492	1000	136	76	798	100	100	100	100
1939	761.334	125.293	86.766	549.275	1000	163	114	723	120	150	90	112

A vrai dire, ce deuxième tableau suggère les mêmes réflexions que le premier. Ici aussi l'importance des employés a plus que doublé en trente ans¹. On a malheureusement quelque peine à caractériser l'évolution des deux autres classes. En effet, les résultats du recensement intermédiaire ont été bouleversés par le mouvement de concentration industrielle et par la prospérité exceptionnelle des années d'après-guerre. Disons simplement que, dans ce secteur économique, l'évolution du groupe des dirigeants s'écarte peu du mouvement enregistré pour l'ensemble des entreprises recensées. Et remarquons que la diminution du rôle des ouvriers a été quelque peu retardée grâce à l'euphorie de 1929.

Ce n'est pas seulement l'ensemble de l'économie suisse, mais aussi chacun de ses secteurs, qui est envahi par un nombre croissant d'auxiliaires. A quoi attribuer ce mouvement? Il est dû en bonne partie à des circonstances extérieures : fiscalité toujours plus complexe, âpreté croissante de la concurrence, complication des échanges internationaux, charges sociales, etc. En outre, la rationalisation, le perfectionnement de contrôle de l'activité et l'amélioration des produits, entraînent, par la volonté de l'entreprise elle-même, l'appel à de nombreux employés dont personne, certes, ne voudrait contester l'utilité.

Parfois cependant le prétexte de la rationalisation sert non sans peine à masquer une véritable « surorganisation ». Enfin un certain goût du luxe est apparu. Ainsi, par exemple, les documents manuscrits ne sont plus tolérés dans nombre d'entreprises, si bien que de nouvelles dactylos sont constamment engagées. Ailleurs des chimistes ne croient pas pouvoir se passer d'une armée de préparateurs. Partout une propreté méticuleuse fait l'orgueil

¹ Colonne B 2

du personnel, mais cause quelques soucis au comptable chargé de payer frotteurs, astiqueurs et manieurs de plumeau.

Bien entendu ces divers facteurs n'agissent pas tous avec la même intensité. Il est malheureusement très difficile d'évaluer leur influence respective. Pour procéder méthodiquement on devrait chercher d'abord un groupe d'exploitations sur lesquelles aucun de ces facteurs ne semble avoir eu de prise. Ensuite, on examinerait successivement diverses branches n'ayant subi qu'une seule influence. Les différences constatées alors avec le groupe-type permettraient de mesurer le rôle de chaque facteur.

Malheureusement, la classification adoptée par nos statisticiens fédéraux n'est pas faite pour rendre praticable une telle étude. Impossible en effet d'isoler successivement chacun des facteurs, tant que les données publiées sont sans rapport avec la structure du chiffre d'affaires.

La statistique officielle permet tout au plus de comparer les cantons romands avec ceux d'outre-Sarine. Cette étude est du reste fort instructive, car elle révèle que l'évolution est la même de part et d'autre. Si donc on reproche volontiers aux entreprises alémaniques d'être « surorganisées », on doit admettre implicitement que les nôtres le sont aussi, ou bien qu'elles sont mal organisées et emploient, de ce fait, un personnel excessif.

Revenant à l'objet même de notre étude, nous constatons que les chiffres du recensement ne servent à rien pour analyser les causes de l'évolution constatée. Toutefois, il eut été du plus haut intérêt d'apprendre à quoi s'occupent ces 56.000 nouveaux employés introduits depuis 1905 dans l'artisanat et l'industrie. S'agit-il surtout de dactylos, d'agents de publicité, d'organisateurs ou de chercheurs? Le recensement fédéral ne donne pas de réponse précise. Les chiffres publiés permettent tout au plus de faire une distinction approximative entre les employés proprement dits et les techniciens.

Notre dernier tableau indique que la classe des « employés » a représenté successivement 51, 76 et 114 % du personnel total. En fait, ces chiffres se répartissent comme suit :

III Année	Nombre d'employés pour mille personnes de l'industrie et des métiers et de la construction		
	Total	Employés proprement dits	Personnel technique
1905	51	31	20
1929	76	57	19
1939	114	72	42

Ces chiffres sont réjouissants. Ils prouvent que l'effort s'est porté avant tout sur le développement de la technique à partir de 1929. Jusque là, l'industrie s'était surtout « commercialisée ». Depuis lors, elle s'est plutôt rationalisée. Malheureusement ces données ne sont pas absolument exactes, car les critères de distinction ont un peu varié d'un recensement à l'autre. Notre dernier

tableau indique donc une orientation générale, mais ne fournit pas une mesure exacte de l'évolution accomplie. Les données qui y figurent ne semblent cependant pas s'éloigner de la réalité de plus de trois ou quatre unités.

Puisque la statistique des entreprises ne permet pas de chiffrer l'importance de chacun des facteurs qui poussent à accroître l'effectif des employés, mieux vaut abandonner la recherche des causes du mouvement et porter la plus grande attention sur ses conséquences.

V

Ce n'est pas impunément qu'on a triplé, en trente-cinq ans, le nombre des employés. De quelques individus épars, on a fait une véritable classe sociale. Au lieu de quelques spécialistes chargés de travaux administratifs, les industries rassemblent maintenant tout un corps d'agents plus ou moins interchangeables, façonnés sur un moule uniforme par de gigantesques écoles professionnelles. De plus en plus apparaît un « esprit employé », comme il y a déjà un « esprit ouvrier », et comme il y en a également un qui est propre au milieu patronal.

Cependant la mentalité de l'employé a ceci de particulier qu'elle se forme non point au contact de la matière, mais dans l'atmosphère très spéciale du bureau ¹. Là, plus que partout ailleurs, les obstacles rencontrés et les échecs subis proviennent de la volonté contraire d'un autre être humain, et non de la nature des choses. Les sociologues considèrent cette différence comme essentielle car, tandis qu'on se résigne volontiers à subir la loi naturelle, aucun homme digne de ce nom ne peut en revanche se soumettre aveuglément à la volonté de son semblable. Or les conditions artificielles de la hiérarchie administrative ne sont plus réservées à une infime minorité. Une part toujours plus grande de la population est contrainte de les subir.

Mais le nombre des membres d'une classe sociale n'a pas pour seul effet de donner un poids particulier à leur mentalité moyenne. Le développement de l'effectif entraîne d'autre part une nette différenciation d'avec les classes voisines.

En prenant corps, le groupe s'isole des autres. Ainsi, les quatre employés d'une entreprise de jadis pouvaient tous espérer devenir chef de bureau et peut-être directeur, car le 50 % d'entre eux parvenaient en général à réaliser leur rêve. Mais les 8 ou 10 employés d'aujourd'hui ne sauraient caresser le même espoir sans témoigner d'une grande témérité. En effet, même si l'un ou l'autre atteint ce but, le groupe des camarades déçus constitue de toute façon 70 à 80 % de l'équipe initiale. Pour la grande majorité des employés, la profession qu'ils ont choisie est donc celle qu'ils exerceront toute leur vie.

Une telle évolution ne pouvait manquer d'influencer profondément la mentalité de la classe tout entière ; aussi est-ce sur ce point qu'on peut constater le plus grand changement survenu depuis quarante ans dans le personnel des entreprises. D'ailleurs cette transformation est si importante que le com-

¹ Dans les lignes qui suivent nous pensons spécialement aux employés de bureau, et non à l'ensemble de ceux que la statistique englobe sous la dénomination d'« employés ».

mentateur fédéral n'a pas pu s'empêcher de la signaler, sortant ainsi de la réserve systématique qu'il observe à propos de tout ce qui sort de l'analyse des données statistiques proprement dites.

C'est qu'en empêchant les employés de regarder vers le haut, on les induit fatalement à se rapprocher de ceux qui sont, dans l'entreprise, les exécutants. Le personnel de bureau, comme les techniciens, tend à se « prolétarianiser ». Il travaille de moins en moins « pour la prospérité de la maison X. » mais bien « pour gagner un salaire ».

Pis que cela. Lorsqu'un comptable tenait seul tous les livres, il prenait automatiquement conscience de sa fonction : contrôler les opérations et documenter le chef d'entreprise. Devant chaque nouveau problème, il retrouvait sans effort les principes qui devaient guider ses décisions. Mais l'aide-comptable qu'on lui adjoint actuellement raisonne de façon tout autre. Pour lui, ce qui importe, c'est de satisfaire son chef. Son but n'est plus de remplir une fonction, mais d'exécuter un certain nombre de missions déterminées. Et si c'est désormais vingt comptables qui se répartissent la tenue des livres, aucun d'eux ne pourra prendre conscience de sa véritable « fonction ». Ils n'auront plus, présente à l'esprit, une échelle de valeurs qui leur permette de dire « ceci doit être détaillé et pas cela » ou « ceci doit être signalé au chef et pas cela », etc. Leur travail sera bien souvent jugé parfait lorsqu'il aura été dépourvu de tout élément personnel, c'est-à-dire quand il sera exactement conforme à ce qu'a voulu, une fois pour toutes, l'organisateur initial.

Apparition, dans un milieu défavorable, d'une mentalité-type ; cristallisation d'une classe professionnelle ; enfin impossibilité de percevoir la raison d'être de son travail, c'est-à-dire la fonction à remplir dans le cadre de l'exploitation ; tels sont les trois premiers effets du remarquable développement du contingent des employés.

Ce n'est pas tout. Les conséquences ne sont pas d'ordre moral ou professionnel seulement. Elles sont encore financières et économiques.

Financièrement, les salaires du personnel non ouvrier constituent de plus en plus un élément rigide, c'est-à-dire une partie des frais fixes. En effet, quand les ventes diminuent de moitié, les lois économiques veulent que 50 % des ouvriers soient licenciés. Mais l'entretien des installations, la correspondance, le laboratoire de recherches, la statistique, la comptabilité et tous les services auxiliaires continueront à réclamer un personnel à peine moins nombreux. La publicité et la prospection du marché seront même probablement développés pour surmonter la phase difficile. Il faudra donc un marasme bien grave pour qu'on se décide enfin à opérer des coupes sérieuses dans cette catégorie de frais généraux.

On considère déjà trop volontiers que le but de l'exploitation est de renter le capital investi. A cela s'ajoute maintenant que, plus les bureaux prennent de place, plus ils tendent à se considérer comme la raison d'être de l'entreprise. Conscient des frais qu'il entraîne et de la part importante du bénéfice brut qu'il absorbe, le personnel auxiliaire perd rapidement de vue que son rôle est secondaire. Pour lui, l'exploitation n'est plus destinée d'abord à produire des biens utiles, mais avant tout à colmater la brèche que les frais généraux creusent chaque jour dans la trésorerie.

Inutile d'insister sur les conséquences qu'une telle mentalité entraîne jusque dans les moindres détails de l'activité d'une entreprise. De même, point n'est besoin de rappeler la menace latente que des frais fixes trop considérables font peser sur l'avenir de l'affaire.

Nous ne nous arrêterons pas non plus à la paresse intellectuelle dont fait souvent preuve celui qui dispose de bureaux bien organisés. Quand on a sous la main tout le personnel nécessaire, on n'hésite guère à procéder à des recherches, à demander des rapports, des compte-rendus et toutes sortes d'autres travaux qui, en fait, ne sont pas indispensables. Et combien d'entre eux doivent-ils encore être refaits parce que les instructions initiales n'étaient pas suffisamment précises ? Celui qui n'a pas à effectuer lui-même le travail supplémentaire qu'entraîne sa négligence oublie volontiers de se conformer à l'axiome : « Réfléchir avant d'agir ».

Du point de vue de l'économie générale du pays, le développement de l'effectif des employés présente une grande importance. Tant que l'accroissement du personnel a pour effet d'améliorer le rendement des producteurs proprement dits, la Suisse a tout à y gagner. Personne ne songerait à voir dans les banques d'affaires, les entreprises de transport ou les négociateurs commerciaux autre chose que les plus utiles auxiliaires de l'économie. Leur suppression constituerait l'arrêt de mort d'un pays industriel. Aucun sacrifice n'est donc de trop pour perfectionner de tels organismes.

Mais en multipliant le personnel auxiliaire on atteint bientôt la limite au delà de laquelle il y a disproportion. La courbe du rendement cesse de croître. L'effectif optimum est alors atteint, c'est-à-dire celui qui ne saurait être augmenté sans que de véritables parasites de la production soient introduits dans le personnel, ni être diminué sans que le rendement des producteurs proprement dits en soit amoindri. Cette constatation est évidente dans n'importe quelle entreprise ; elle nous semble tout aussi vraie pour l'ensemble du pays.

En 1905, près de 80 % de la population active recensée se consacrait à la production proprement dite, aidée par les 20 autres pour cent qui se réservaient les tâches auxiliaires¹. En 1939 on ne peut évaluer qu'à 70 % ceux qui tiennent un outil et à 30 % ceux qui préparent, dirigent et facilitent ce travail, ou collaborent à le rendre efficace et lucratif. En imaginant que cette évolution se poursuive jusqu'à l'absurde, on pourrait imaginer l'époque où quelques très rares ouvriers exécuteront des mouvements préparés par une armée de techniciens et contrôlés par une nuée de comptables ou de statisticiens. Ensuite, les biens ainsi produits seront transportés et vendus pas une multitude d'intermédiaires, d'agents et de démarcheurs. Les rôles seront alors renversés et, pour 20 producteurs immédiats, il y aura désormais 80 auxiliaires !

Dès que la limite raisonnable est dépassée, les employés en surnombre pèsent sur l'économie du pays. Ils reçoivent en effet un salaire qui n'est plus justifié commercialement et accroissent ainsi inconsciemment le coût de la

¹ Voir tableau I. Nous supposons ici que la moitié des dirigeants participe à la production aussi directement qu'un ouvrier et que l'autre moitié peut être assimilée aux employés.

vie, au même titre qu'un soldat ou qu'un chômeur. En d'autres termes, ils absorbent plus de richesses qu'ils n'en produisent.

En sommes-nous déjà là ? C'est ce que la statistique ne permet pas d'établir. Seule l'appréciation des économistes ou des experts industriels peut être requise sur ce point. Autant dire qu'aucune réponse définitive n'est possible. On sait qu'en 1929 la production de 80 ouvriers de l'industrie, de l'artisanat et de la construction servait à rétribuer 100 travailleurs (dirigeants, employés et ouvriers)¹. Ils ne sont maintenant plus que 72 pour la même centaine. Imaginons par exemple que les huit individus qui ont changé de catégorie reçoivent ensemble un salaire annuel de 60.000 francs, somme désormais versée au personnel auxiliaire. Nous ne doutons pas que, dans la plupart des cas, ce changement de structure correspond, pour le bénéfice brut, à une augmentation bien supérieure à 60.000 francs. Mais en sera-t-il de même lorsqu'un, deux ou trois nouveaux travailleurs directement productifs, voire davantage, se transformeront en employés ? Poser la question en ces termes, c'est évidemment montrer qu'aucune réponse générale ne saurait être donnée.

D'ailleurs à quoi s'occupent ces 28 personnes qui ne sont pas des « ouvriers » ? Seize d'entre elles sont des dirigeants, et le reste seul est défini par le mot « employé ». Encore serait-il juste d'admettre qu'un bon nombre de dirigeants ne se distinguent guère des ouvriers, en ce sens qu'ils consacrent presque tout leur temps à la production matérielle (entreprise occupant un faible personnel, voire le patron seul). Et les employés eux-mêmes participent souvent de près à la création de richesses tangibles. La statistique fédérale comprend en effet sous la dénomination d'« employé » tout ce qui n'est ni proprement dirigeant général, ni essentiellement ouvrier. Dès lors, le réparateur de machines sera réputé « ouvrier » dans une entreprise de remise en état, mais « employé » dans toute autre exploitation, car il n'y joue plus qu'un rôle d'auxiliaire.

VI

On voit ainsi combien les données officielles sont imprécises. Nous croyons difficile d'en extraire des renseignements plus détaillés que ceux dont nous avons fait état. A notre regret nous avons donc dû nous contenter de rappeler un danger, sans pouvoir exprimer en chiffres rigoureux l'ampleur de la menace évoquée.

Aussi les considérations qui précèdent ne seront-elles guère nouvelles pour tous ceux que le problème a déjà préoccupés. Puissent-elles réveiller néanmoins l'attention que mérite une évolution inquiétante sous de nombreux rapports.

Saura-t-on s'arrêter à temps sur le chemin que notre économie a dû parcourir pour prendre son prodigieux essor ? Ou dépassera-t-on imprudemment la borne au delà de laquelle il y a « surorganisation », double emploi et gaspillage ? Aucun organisme humain ne peut se passer de globules blancs ; mais leur multiplication excessive est synonyme d'anémie.

CLAUDE LASSERRE.

¹ Voir tableau II.